



GOUESNAC'H

Cette paroisse, du canton de Fouesnant, est appelée : Goumenec'h, en 1368 (Cartulaire de Quimper); Gouvenec'h, en 1438 (G. 92); et en 1516, Gouenec'h. En 1580, une paroisse du même nom, Goumenec'h, se trouve au diocèse de Saint-Brieuc.

RÔLE DES DÉCIMES EN 1780

Le Recteur.	27 ^l	10 ^s	
La Fabrice.	6 ^l	7 ^s	6 ^d
St Maudetz.	4 ^l	5 ^s	
St ^e Barbe.	1 ^l	15 ^s	
St Cado	18 ^l	2 ^s	6 ^d
Total	58 ^l	10 ^s	

Saint-Cado était la chapelle qui recevait le plus d'offrandes, après Notre-Dame du Menezhom, taxée 26 livres, Notre-Dame de Kergoat, taxée 21 livres, et Saint-Ugen de Primelin, taxé 20 livres.

EGLISE PAROISSIALE

Cette église, qui doit dater du xvii^e siècle, offre peu de détails d'architecture, sauf dans le clocher, dont la base et

les galeries ne manquent pas de style. Sur le porche, on lit cette inscription : M. CAPITAINÉ. R. 1630

Tout près de ce porche, dans le cimetière, est une pierre formant bénitier, ayant la figure d'une stèle de 1 m. 16 de hauteur, moulurée à sa base et à son couronnement. C'est un ancien autel païen, gallo-romain, et le petit foyer creux (Foculus), dans lequel brûlait le feu du sacrifice, sert maintenant de cuve pour l'eau bénite. Il est analogue comme forme, hauteur et moulures, à celui qui est conservé dans l'église de Penhars ; mais ce dernier a, sur l'une de ses faces, une sculpture méplate représentant une amphore à une anse.

M. l'abbé Monfort, ancien vicaire de Gouesnac'h, a bien voulu nous communiquer les pièces suivantes, qui nous donnent les dates des travaux exécutés pour la restauration de l'église, à la fin du XVIII^e siècle.

1740. — La tour de Gouesnac'h commencée.

« Ce jour, 10 Avril, on a jetté la première pierre pour fonder le clocher de cette paroisse.

« Monsieur Maistre Michel René Bobet, lieutenant civil et criminel du présidial de Quimper, l'a jetté.

« La seconde, Messire Jean Seradin, recteur de Clohars-Fouesnant.

« La seconde, Maistre Louis Perrault, de Fouesnant, notaire royal et procureur de Conquerneau.

« Et moy, recteur de Gouesnac'h, la troisième.

« Vincent PIERRE, recteur de Gouesnac'h. »

1741. — Bénédiction de la cloche.

« Ce jour, onzième Juin 1741, a esté, par moy sousigné, recteur de Clohar-Fouesnant, bénite la grande cloche de la paroisse de Gouesnac'h et nommée Yves René et Marie Gabrielle, par haut et puissant seigneur Yves René de

Trémic, seigneur de Keranédan et seigneur du dit lieu, et dame Marie Gabrielle de Juliot, dame de Monsieur Bobet, lieutenant de Quimper et seigneur de Lanhuron, la dite cérémonie faite par le sieur recteur de Clohar, par permission de Mgr l'Evesque de Quimper et en présence des soussignants.

« L'HONORÉ DE TRÉMIC ; Marie-Anne DE KÉRATRY ; Olive LE MAVYC DE KERVÉRÉGUIN ; Hélène Elisabeth GULLIOT ; Michel René BOBET, lieutenant du présidial ; Marie Corentine DE LA GARDE ; Benjamine DE JANVRY ; Alexandre DE KERVÉRÉGUIN ; Mathurin BOCHER, prêtre ; Jean SERADIN, recteur de Clohar ; Vincent PIERRE, recteur de Gouesnac'h. »

1775. — Fondation et bénédiction de l'église de Gouesnac'h. A la fin du registre de 1775, on lit ce qui suit :

« La première pierre de l'église paroissiale de Gouesnac'h a été posée, le 19 Mars 1775, par Monsieur l'abbé de Ravenel de Bois-Tieull, recteur de Fouesnant. La bénédiction de la dite église a été faite, le 29 Novembre de la même année, par Monsieur l'abbé Dulaurans de la Barre, prêtre, docteur en théologie de la Maison et Société royale de Navarre, chanoine archidiacre de l'église cathédrale de Quimper, vicaire général et official de Cornouaille. Le procès-verbal des deux cérémonies est rapporté sur le cahier des délibérations à Gouesnac'h, le 1^{er} Janvier 1776.

« Signé : G. J. M. LAMARRE, recteur de Gouesnac'h. »

1830. — On lit au registre des délibérations :

« Le 9 Juin 1830, nous, Michel Larhant, curé desservant ; Alain Le Quinquis, du Cosquer, maire ; François Le Cloarec du Keridré, adjoint ; Alain Le Guillou du Cos-

for et Yves Bodivit de Kervern, fabriques, avons fait remettre au clocher de l'église paroissiale de Gouesnac'h, une ancienne cloche de cette église, enlevée pendant la Révolution, et que le roi Charles X nous a rendue dans le courant du mois de Mai dernier.

« LARHANT, desservant, QUINQUIS. »

Cette cloche portait l'inscription suivante :

SANCTE. PETRE. ORA. PRO. NOBIS
MESSIRE. ALAIN. COROLLER. RECT^r. DE. GOVESNAC'H
ET. CHARLES. FICHANT. F. DE. S^t. CADOV. ET. PIERRE
ET. BEVGVION. ET. FAVNIEL. GOVESNACH.
FAITE. LAN 1621.

Les Archives départementales (B. 484) nous donnent l'état suivant des prééminences dans l'ancienne église de Gouesnac'h, que l'on songeait à restaurer.

1773. — Le S^r de Coisny, agissant pour son épouse comme propriétaire de la seigneurie du Mur, Lenves, Queriven, déclare être haut justicier et fondateur de l'église paroissiale de Guengat, et, en cette qualité, sous la clef de la maîtresse vitre se voient les armes de Queriven, qui sont : *d'azur au lion d'argent armé et lampassé de gueules*. Et au-dessous, du côté de l'Evangile, est un écu parti au premier desdites armes, et au second : *d'or à l'écureuil de sable*. Ces mêmes armes sont au pignon au-dessus de l'autel de la chapelle de Saint-Alain.

Sur le portique du cimetière est un écusson portant 3 croissants, ainsi qu'au bas d'un tableau, au-dessus des fonts baptismaux, qui sont les armes de la maison de Coigny.

Les seigneurs de Penfentenyo ou Cheffontaines, propriétaires de la terre de Kersaluden, exhibent un aveu de 1633, rendu par la propriétaire d'alors, Marie-Anne, dame comtesse d'Assigné, constatant qu'elle avait droit

de fondation et patronage en l'église paroissiale, avec chapelle prohibitive, côté de l'Evangile, dédiée à Notre-Dame, ce qui n'implique pas contradiction avec les droits du premier prééminencier appartenant à la terre de Queriven, aujourd'hui aux de Coigny.

Michel-Joseph-Anne Bobet, S^r de Lanhuron, conseiller du Roy, son lieutenant civil et criminel au présidial de Quimper, a droit de tombe dans la chapelle du Rosaire, côté de l'Evangile, avec les mêmes armes que celles qui se trouvent dans la tombe et vitre de la chapelle de Saint-Gildas ou Saint-Maudetz, dépendante de sa terre de Lanhuron et qui sont : *parti d'or à une rose de gueules et au second d'argent à 3 chevrons de sable surmontés d'une fleur de lys de gueules* ; et sur le banc, est un autre écusson, portant : *d'argent au chêne de sinople, chargé de 3 glands d'or, enraciné de sable, accompagné au pied de deux étoiles de gueules*.

M. Bobet dit avoir droit à cette tombe, non en vertu d'un titre de fief de seigneurie, qui n'a pas appartenu au manoir de Lanhuron, mais en vertu d'une concession faite en 1503, par le général de la paroisse, à un certain François Favennec, propriétaire de Lanhuron, qui aurait payé 10 livres pour aider aux réparations de l'église et fondé une rente de 2 sols sur le lieu de Lesgouesnac'h. Mais on fait remarquer que Bobet n'est pas successeur du dit Favennec et ne paie plus les 2 sols.

A droite du maître-autel, est une pierre tombale portant deux écussons, le premier parti d'un coupé de 4 quartiers, les 1^{er} et 3^e chargés d'une moitié d'animal semblant au lion rampant ; au second, chargé de 3 étoiles à 5 pointes 2, 1, avec une portion de figure ressemblant à un dard ou fer de lance, pointe en bas en abyme ; le quatrième paraît chargé d'une espèce de branche avec une espèce de gland.

Le second écusson est parti : au centre du premier est une rose, dans le second sont 3 demi-chevrons surmontés d'une fleur de lys.

Au bas de la porte d'une espèce de décharge, derrière le retable du maître-autel, au côté gauche, est en pied une figure d'évêque peinte sur cette porte avec un écusson *d'azur à 3 croissants montants d'argent 2. 1.*

Au bas du tableau des fonts, sont les mêmes armes, et près de l'écusson, on lit : « Noble et discret missire R. Blanchard, recteur et promoteur, 1698 ».

Au-dessus du palatre de la sacristie, et sur la porte du porche Midi, sont les armes de Mgr l'évêque de Coëtlogon.

L'église possède une belle croix de procession en vermeil, de 1 mètre de hauteur, ornée de deux branches, portant les statuette de la Sainte Vierge et de saint Jean. Derrière la croix, est la statuette de saint Pierre, le patron, surmontée d'un joli dais. Le haut de la croix et les croisillons sont terminés par des boules ornées de gloires à rayons pointus et rayonnants, alternés. A la jonction du pied avec la hampe, on lit : M . G . KVZORE . P . E . R . (*Prêtre et Recteur*). Sur la naissance des deux branches : NOBLE . E . DISCRET . RENE . BLANCHARD . R^e . DE . GOVENNEH . E . PROMOTEVR . DE . CORNOVALE . 1691

Le nœud, formant lanterne, contient les bustes de six apôtres : saint Pierre, saint Paul, saint André, saint Jacques, saint Jean, saint Philippe.

D'après les notes recueillies par M. l'abbé Monfort, ancien vicaire de Gouesnac'h, messire Guillaume Keruzoré était recteur de cette paroisse dès le 1^{er} Novembre 1632 et y est demeuré jusqu'en Mai 1662. La croix serait donc plus ancienne que ne l'indique la date de la seconde inscription, laquelle aurait été ajoutée après coup, par un successeur.

CHAPELLES

1^o Saint-Cadou.

A la pointe Nord de la paroisse, entre le village de Keranoter et le château de Kerzinaou, au milieu d'un beau bouquet d'arbres, s'élève la chapelle de SAINT-CADOU, patron des guerriers et des lutteurs.

M. Morvan, lorsqu'il était recteur de Melgven, nous a rapporté une tradition conservée dans cette paroisse, et qui explique le succès des lutteurs de Gouesnac'h.

Il y avait autrefois, à Melgven, une chapelle de Saint-Cadou, à Coat-an-Podou et, au jour de la fête, avaient lieu des luttes entre les gens de Gouesnac'h et ceux de Melgven et de Scaër ; ceux de Melgven triomphaient toujours, grâce à leur saint Patron. C'est alors que les gars de Gouesnac'h vinrent, une nuit, enlever la statue du Saint, pour lequel ils bâtirent une magnifique chapelle, qui subsiste encore. Les années qui suivirent ce larcin, les gens de Melgven et de Scaër eurent toujours le dessous ; et c'est depuis que la chapelle de Saint-Cadou de Melgven n'existe plus, tandis que celle de Gouesnac'h est toujours honorée par des luttes, au jour de sa fête.

Voici comment M. l'abbé Monfort rapporte l'origine légendaire du culte de saint Cadou, dans le pays.

« Cette antique chapelle, dédiée au saint patron des lutteurs et des guerriers, s'élève dans un endroit frais et ombragé, non loin du bras de rivière qui s'étend jusqu'au moulin du Pont, sur la grand'route de Quimper à Fouesnant. Une légende locale rapporte que le saint Evêque, s'étant un jour égaré en ce lieu, vint demander l'hospitalité à la ferme de Kerzinaou, voisine de la chapelle actuelle. La fermière, peu avenante, refusa d'écouter les prières de l'étranger ; celui-ci réitéra sa demande, ajoutant, de plus,

qu'il désirait bâtir un ermitage en ce lieu et y demeurer ; sur quoi, il la pria de lui céder à cet effet une parcelle de son terrain. On était au cœur de l'hiver. La fermière, avisant un poirier tout près de là, dit au Saint : « Soit, j'accède à votre demande, si mes arbres fruitiers me rapportent bon cette année. » — « Qu'à cela ne tienne, » dit le Saint ; et le voilà de se mettre aussitôt en prières. A peine eut-il achevé, que le poirier se couvrit instantanément de fleurs qui promettaient une récolte abondante. La fermière, à cette vue, reconnaissant la sainteté de l'étranger, lui octroya ce qu'il désirait. Le Saint y construisit un petit ermitage, mais dut bientôt l'abandonner devant la multitude de fidèles qui venaient l'y voir et écouter ses salutaires conseils.

« Telle est la légende, qui ajoute aussi ce détail : le cheval que montait saint Cadou, à son arrivée à Kerzinaou, s'impatientait fort durant que son maître parlementait avec la fermière ; il frappait du pied un rocher qui se trouvait près de lui, et frappa tant et si bien que la trace de son sabot y demeura profondément. On peut encore aujourd'hui voir cette pierre, qui se trouve à l'intérieur de la chapelle.

« Telle serait, d'après la légende locale, l'origine de la dévotion à saint Cadou dans ce lieu du canton de Fouesnant.

« Quoi qu'il en soit, il n'en reste pas moins vrai que cette chapelle, au dire des anciens, était un lieu de pèlerinage fréquenté de toute la Bretagne. A l'ermitage primitif, avait succédé une modeste chapelle, qui bientôt se trouva trop étroite pour renfermer les milliers de pèlerins qui y accouraient chaque année de toutes parts, le jour du pardon. On dut donc l'agrandir et la remanier, eu égard à l'affluence de pèlerins, qui allait toujours croissante. Les murs de la chapelle actuelle portent des traces de ces

transformations successives : on y relève, en effet, les dates de 1578, 1620, 1632, 1656. Bientôt même, on dut se résoudre à célébrer en plein air, et l'on construisit le petit oratoire qui se trouve actuellement près de cette chapelle.

« La renommée de ce pardon de Saint-Cadou s'étendait dans tout le pays breton, car le saint Evêque obtenait du Ciel de nombreuses faveurs pour ses dévots pèlerins. Il est vrai d'ajouter que les luttes célèbres qui accompagnaient les cérémonies religieuses y contribuèrent pour beaucoup. Dès le samedi, veille du pardon, on voyait accourir, de Scaër, Briec, Quimper, bon nombre de jeunes gens vigoureux, désireux de prendre part au « gournadek », à la lutte corps à corps, qui se tenait sur le placître même de la chapelle. Le vainqueur de la lutte remportait le mouton. D'autres récompenses étaient réservées à ceux qui avaient fait preuve de bonne endurance. Ces luttes avaient toujours lieu après la célébration des premières vêpres, le samedi ; les notabilités de Gouesnac'h y assistaient, le clergé lui-même prenait plaisir parfois à cette sorte de jeu... »

C'est à saint Cadou que se vouèrent les chevaliers Bretons du *Combat des Trente*, pour remporter la victoire sur les Anglais (voir le *Barzaz-Breiz*, p. 194 et seq.). C'est en son honneur aussi que, le jour du pardon annuel de notre chapelle, dernier dimanche de Septembre, les jeunes gens des paroisses voisines et rivales se livrent à des luttes homériques, lesquelles devinrent si violentes que, vers 1865, M. de Cambourg, maire de Gouesnac'h, de concert avec le Recteur, se vit obligé de supprimer le pardon, pour couper court à ces abus. Pendant les huit ou dix ans de cette suppression, la chapelle demeura fermée et abandonnée, la toiture s'effondra, entraînant dans sa chute la voûte ou lambris en bois sur lequel étaient peintes diverses scènes de l'histoire de saint Cadou, perte

regrettable, à la vérité, car les peintures de légendes sont rares chez nous.

Mais pendant que sa chapelle restait fermée et que son culte semblait oublié par ses fidèles, saint Cadou ne restait pas inactif. Certains soirs, et surtout à l'époque du pardon, il réunissait ses anciens lutteurs trépassés et, dans le silence de la nuit, au milieu des ténèbres du placître entourant la chapelle, on entendait des cris de combattants, le bruit de luttes formidables ; c'est du moins ce que nous a raconté, avec grande conviction, un sexagénaire du voisinage : « Saint Cadou faisait des siennes, *Sant Cadou a deue da ober e baotr* ».

La toiture a été réparée. La chapelle a été rouverte, les pardons ont été rétablis, et les luttes ont recommencé, mais plus humaines et mieux ordonnées.

L'édifice est une construction de la fin de la période ogivale, ^{xv^e} siècle, et se compose d'une nef, de deux branches de croix et d'une petite abside droite, s'avancant seulement de 1 m. 60 en dehors de ces branches ; le tout a 19 m. 50 de longueur à l'extérieur. La façade Ouest, percée d'une porte à nervures, gorges et accolade, est surmontée d'un petit clocher gothique, armé à ses angles de deux petits canons en pierre, en guise de gargouilles. Le côté Midi a aussi une porte en anse de panier de même style que celle de l'Ouest et, tout à côté, on lit cette inscription un peu problématique, que le tailleur de pierres a dû mal comprendre et mal interpréter : FABRIPA : 1578 : F. IOLIER

Le transept Sud est éclairé par une fenêtre flamboyante à trois baies ; à l'abside, on trouve une large fenêtre à cinq baies, remplie par une maçonnerie qui laisse voir le tracé des meneaux. Au bas des rampants des pignons, sont différents animaux, lions, chiens, léopards, dont quelques-uns tenant des écussons frustes ; même un petit

bonhomme, sorte de lansquenet, chevauchant dans une position mal commode.

Au transept Nord, au-dessus de la fenêtre à quatre baies, est un écusson échiqueté, puis une date et une inscription fruste et inintelligible : 1620 NTFAB HATRIPHCHA.. ? Les dernières lettres ne seraient-elles pas le commencement du mot : CHAPELAIN ?

Sur le glacis du bas de cette fenêtre est une inscription : 1632 : Y : M : CAPITAINE : RECTEVR, postérieure de douze ans à la première.

Au côté Nord de la nef, est accolée une sacristie, dont la lucarne a un fronton triangulaire, genre Renaissance.

A l'intérieur de la chapelle, on peut remarquer, tout d'abord, que le pavé est fait de briques carrées de 0 m. 20 de côté, chose rare en notre pays, mais qui ne doit pas surprendre ici, puisque les environs offrent un gisement abondant d'argile plastique qui alimente encore les poteries de Loc-Maria-Quimper et que, sur les bords des anses de Saint-Cadou et de Toulven, on trouve deux établissements portant le nom de *Tuilerie* et *Briqueterie*.

Les trois autels de l'abside et des branches du transept sont en granit, avec bases et tables moulurées. La fenêtre à 5 baies qui domine le maître-autel a dû être murée lorsque cet autel a été surmonté d'un grand et riche retable en bois, offrant tous les caractères de la fin du ^{xvii^e} siècle. Quatre colonnes à chapiteaux corinthiens forment deux niches latérales abritant les statues de saint Cadou et de la Vierge-Mère. Saint Cadou est représenté en chape à plis très drapés, coiffé de la mitre et tenant la crosse ; il a une barbe un peu touffue et une moustache assez fine tombant des deux côtés.

Les culs-de-lampe de ces statues, ainsi que les piédestaux des colonnes, sont ornés de cartouches et de médaillons agrémentés de têtes d'anges, de fleurs et de guirlandes.

des, le tout très habilement sculpté. Dans les frontons courbes des niches, mêmes ornements, en de plus grandes proportions. Ces frontons sont couronnés de pots-à-feu et d'anges assis et debout. Autres anges encore, avec aigles et guirlandes, dans les consoles et volutes latérales. Dans le fronton du panneau carré du milieu, deux anges soutiennent un cartouche encadrant un blason portant 3 billettes surmonté d'un tortil.

Les autres statues en vénération dans la chapelle sont : petite Vierge-Mère. — Saint Antoine, avec barbe, livre, bâton à T et petit cochon. — Un saint évêque en chape, mitre et crosse, bénissant de la main droite. — Saint Pierre, en chape, portant une grande clef du paradis et coiffé de la triple couronne à fleurons gothiques bien découpés. — Saint Tujan, en robe et manteau d'ermite, tenant de la main gauche un bâton à deux bourdons, et de la droite serrant contre sa poitrine un livre ouvert ; à sa ceinture, pend sa clef légendaire, et du bas de sa robe sort la tête d'un chien enragé.

Sur l'autel du transept Sud, est une statue moderne de saint Herbot, second patron de la chapelle. L'ancienne statue de ce saint est maintenant dans l'oratoire extérieur.

Oratoire.

Tout près de la chapelle, du côté Midi, est un édicule carré, largement ouvert par devant et sur les deux côtés, ayant au fond un autel en pierre, où l'on peut célébrer la messe le jour du pardon, en vue de la foule réunie sur le vaste placître, foule trop nombreuse pour être contenue dans la chapelle. Près de cet autel, est la vieille statue de saint Herbot, en robe et manteau à capuchon, tenant un livre de la main gauche. Des oratoires analogues existent à Plougasnou et à Saint-Jean-du-Doigt ; celui de Plouégat-Guerrand a été détruit, il y a quelques années.

Derrière cet oratoire est un petit calvaire ou croix montée sur un piédestal formant autel. Les branches de la croix sont brisées, mais on voit encore le Christ crucifié, quatre anges recueillant dans des calices le Précieux Sang coulant des plaies des pieds, des mains et du côté, et un cinquième tenant le titre : I N R I. A l'avant est un *Ecce-Homo*.

Fontaine.

Au bas du placître, est la fontaine de dévotion, abritée par une large arcade en anse de panier. Dans le fronton de cette arcade, est un écusson dans lequel on distingue un grélier. Devant la fontaine est un enclos rectangulaire de 3 m. 10 sur 3 m. 70, fermé par des murettes composées de doubles dalles de pierre, accolées et posées de champ, recouvertes par un chaperon arrondi.

2^e Notre-Dame de Bon-Secours.

Entre la chapelle de Saint-Cadou et le bourg, près de l'entrée du parc de Boutiguéry, au fond d'une large allée de hêtres et de chênes, s'élève la chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours, ou de Vrai-Secours : *Itoun-Varia Wir-Sicour*. Sur la façade, on lit la date de 1729 et cette inscription : N : E : D : M : VINCENT : PIERR : R .

Sur le cintre de la porte est cette inscription toute récente : NOTRE DAME DE VRAY SECOVRS. La date de 1729 nous avertit bien qu'il ne faut pas s'attendre à trouver ici un édifice de style ; il est en effet d'une très grande simplicité, avec portes et fenêtres à plein-cintre, sans aucune ornementation. Au-dessus de la porte Nord, on lit : Y : E : D : M : D : IACQUES : HENRY : C . (*uré.*)

La pièce ci-jointe, que nous a communiquée M. Floch, ancien recteur, en 1889, nous montre que cette chapelle en avait remplacé une plus ancienne :

« L'an mil sept cent vingt huit, le vingt et cinquième jour du mois de Fevrier, avant midy, devant nous notaires royaux, hereditaires apostoliques au siège de Conqfouesnant et Rosporden avec soumission y jurée, ont comparus en leurs personnes Allain Le Cosqueric, menager, demeurant au lieu de Kervern bras, et Guillaume Cotten, aussi menager, demeurant au lieu de Botiguiry, les deux en la paroisse de Gouenach, lesquels, après avoir déclaré qu'ils possèdent en propriété à tittre de domaine congéable sous le seigneur marquis Du Bordage, aux issues des lieux de Kervern bras, Kervern bian et Botiguiry, une piece de terre froste et froide de la concistance d'environ un demy journal nommé Menes ar leunteun, donnant de tous les bouts et cottés sur terres des d. lieux de Kervern et Botiguiry, et considerant que ce petit terrain peut tout a fait convenir et etre utile pour la commodité et reedification de la chapelle dediée a notre Dame de Bon Secours en la d. paroisse de Gouenach, ont de leurs franche et libre vollonté déclaré et déclarent par cette faire un don et abandon pur absolu perpetuel et irrevocable de ce jour à jamais de tous leurs droits interets et pretentions en la piece de terre cy dessus spécifiée pour tourner au profit de la fabrice de la chapelle de Notre Dame de Bon Secours et y demeurer a l'avenir comme des a present perpetuellement unie et attachée avec pouvoir aux fabriques et general de la paroisse d'en disposer pour l'utilité et embellissement de la d. eglise, comme il sera jugé convenable. Les d. droits et interets des d. Cosqueric et Cotten en la d. piece de terre évalués la somme de trois livres, en decharge et acquit delaquelle chapelle les d. Cosqueric et Cotten, pour rendre leur Don entier et plus profitable, déclarent formellement qu'ils s'obligent et demeureront tenus a l'avenir de payer et acquitter envers le d. seigneur marquis Dubordage toutes les charges, rentes, redevances et droits

seigneuriaux quelconques auxquels la d. piece de terre pour etre soumise et affectée comme faisant une partie integrante de leurs d^{tes} tenues de Kervern et Botiguiry, sur la generalité des quels trois livres et terre en dependances. Par ailleurs, ils transferent des a present et se chargent de paier et supporter toutes les d. charges, rentes, redevances, droits seigneuriaux generalement sans aucune reservation a pouvoir y etre contraints sous l'obligation generale commune et solidaire de tous leurs biens presents et a venirs, parceque bien entendu auparavant de clore battir ou disposer dela piece de terre les fabriques ou le general de la d. paroisse prendront le soin d'obtenir l'agrement du d. seigneur marquis Du Bordage, attendu qu'en qualité de seigneur foncier de la d. piece de terre la propriete du fond luy appartient et que les d. Cosqueric et Cotten, n'ayant a eux que les superficies et l'usufruit du fond, n'entendent et ne sont en droit de disposer que de ce qui leurs appartient et non de celui du seigneur foncier au moyen et satisfaisant à tout ce que devant demeurera le dit terrain propre uny et attache a la d. chapelle de Notre Dame de Bon Secours a perpetuité. Decla- rons les d. Cosqueric et Cotten en faire les fabriques leurs subrogés et cessionnaires irrevocables, avec pouvoir de faire insigne le present, prendre pcession, bannir et sy approprier alaquelle fin pour prendre la d. pcession et pour faire tous les actes a ce requis et necessaires, ils ont nommé et nomment pour leur procureur general et special M _____, a qui ils donnent tout pouvoir requis et pertinent avec promesse de l'advouer et n'en faire revocation, a tout ceque devant faire tenir et accomplir et n'en venir contre s'obligent les d. Cosqueric et Cotten comme devant sur l'obligation generale et solidaire gage et ypoteque de tous leurs biens presents et avenir a pouvoir y etre contraints par execution saisie et

vente suivant l'ordonnance. Fait, passé et consenty au bourg paroissial de Gouenach. Et affirmant les d^{ts} Cosqueric et Cotten ne scavoir signer, ils ont prié et requis de signer pour eux, scavoir le d. Cosqueric, M. Laurens Taniou, et le d. Cotten, M^{re} Jacques Henry, pretre, et les notres notaires, les d^{ts} jour et an. Ainsy signé : L. Taniou, Jacques Henry, pretre ; Brunet, notaire royal apostolique, et Chapeau, notaire royal apostolique, qui garde l'original dument controllé et insigné a Concarneau, le dixieme Mars mil sept cent vingt-huit, par le Dauphin, signé Chapau, notaire royal apostolique, avec paraphe. »

« Aujourd'hui, est comparu par devant les conseillers du Roy notaires gardes nottes et du scel de Sa Majesté au Chatelet de Paris, soussignez haut et puissant seigneur Messire René Amaulry de Montbourcher, Chevallier Marquis Du Bordage, et de la Moussaye, seigneur des terres du Mur Henves et Queriven et autres lieux, demeurant en cette ville de Paris, faubourg Saint Honoré, paroisse de la Magdelaine de la Ville l'evesque, lequel a déclaré qu'il approuve l'acte dont copie est cy dessus et des autres partis a condition que Allain Le Cosqueric et Guillaume Cotten, ses vassaux y denommez, continueront de luy paier la meme rente qu'ils luy devoient a cause de la piece de terre consistante en un demy journal nommé Menes ar fenteun avant le Don qu'ils en ont fait par le d. acte à la fabrique de la chapelle de Notre Dame de Bon Secours, et que le dit seigneur Marquis Du Bordage en restera toujours seigneur de fief propriétaire et fondateur, avec tous les droits seigneuriaux et utiles deus et attachez a ses d. qualitez, attendu que ce terrain est au proche fief de ses terres et seigneuries du Mur Henven et Queriven, comme dependant de ses domaines congeables de Kervern Bras, Kervern bian et Botiguiry, dont le fond luy appartient et les droits réparatoires seulement a ses vassaux. Fait et

passé a Paris, en l'hotel du d. seigneur Marquis Du Bordage, susd. faubourg Saint Honoré. L'an mil sept cent vingt huit, le deuxième jour d'Avril, et signé.

« René AMAURY DE MONTBOURCHER ; PRÉVOST ; CHAMPRA. »

Fontaine.

Elle se trouve dans la prairie voisine, de l'autre côté de la route, presque dans l'axe de la façade de la chapelle. Une petite niche est creusée dans le dossier formant fronton. Le bassin, carré, est profond de 1 mètre, et l'eau coule abondante et limpide dans un long caniveau en granit, pourvu en son milieu d'une petite cuvette ronde, pour les ablutions des pèlerins.

Du trou circulaire percé au milieu du pavé de la fontaine, s'échappent fréquemment des bulles d'air qui viennent bouillonner à la surface. Ce phénomène s'observe souvent dans bon nombre de fontaines de pèlerinage, et le peuple y attache des significations mystérieuses.

3^e Sainte-Barbe.

Au fond d'un petit vallon, au Nord-Ouest du bourg, à 100 ou 150 mètres de la rive gauche de l'Odét, une fontaine, quelques pans de murs, trois arcades ogivales, dont deux à l'entrée des bras de la croix et l'autre séparant la nef de l'abside, le tout surmonté d'un petit clocher aigu, que l'on entrevoit un instant, par une échancrure du terrain, lorsqu'on descend l'Odét en bateau ; c'est ce qui reste de l'ancienne chapelle de Sainte-Barbe. A quinze ou vingt pas, dans le flanc de la petite colline qui lui fait face au Nord, est une sorte de caveau rond, maçonné et voûté en coupole, dont il semble difficile de déterminer la destination.

4^o Saint-Maudetz.

Se trouvait sur le bord de la rivière et dépendait du manoir de Lanhuron. On s'y rendait du bourg, pour la procession de Sacre. Peu après le Concordat, elle ne fut plus affectée au culte, et les statues furent transportées en l'église paroissiale. Une fontaine, aujourd'hui comblée, se trouvait près de la chapelle, et les pèlerins y venaient puiser de l'eau pour se guérir des fièvres.

Dans le parc de Lanhuron, se trouve une auge de forme triangulaire, dans laquelle saint Maudetz, arrivant d'Irlande, serait venu aborder sur les rives de l'Odet.

RECTEURS (1)

- 1550. Alain Poulain ; résigne au suivant.
- 1550. Vincent Falcher.
- 1612-1621. Alain Coroller.
- 1632-1652. Maurice Capitaine.
- 1652-1661. Guillaume Keruzoré.
- 1661-1662. Guillaume Keruzoré.
- 1663-1667. Olivier Le Rousseau, S^r de Rosmelec.
- 1667-1668. Pierre Piriou.
- 1676-1686. Guillaume Le Berre.
- 1686-1704. René Blanchard ; décédé le 30 Décembre 1744, à l'âge de 42 ans.
- 1704-1744. Vincent Pierre ; décédé le 30 Décembre 1744, à l'âge de 75 ans.
- 1745. François Coloigner.
- 1745-1762. François Le Roux ; résigna sa paroisse.

(1) Cette liste est empruntée au tableau imprimé par les soins de M. Jean-Marie Floch, recteur, en 1881.

- 1762-1773. Noël Kernévez ; avait été recteur de Bodivit ; décéda le 12 Janvier 1773.
- 1773-1782. Guillaume-Jean-Marie Lamarre ; nommé recteur de Moëlan.
- 1784-1786. René-Jacques Le Siner ; avait été recteur de Saint-Thurien ; inhumé le 9 Mai 1786, 61 ans.
- 1786-1791. François Saint-Jalme ; né à Plouguernével en 1750 ; prêtre en 1775 ; vicaire de ^{église} Saint-Goarec en 1782 ; puis recteur de Gouesnac'h ; prêta serment ; retourna à Rostrenen (se maria).

VICAIRES ET PRÊTRES DE GOUESNAC'H

- 1648-1651. François Quiniou.
- 1652-1657. Corentin Clément.
- 1652-1664. Paul Bizien.
- 1658-1687. Henri Cabellan.
- 1665-1676. Maurice Jacob.
- 1680. Alain Péron.
- 1683-1684. Yves Marzin.
- 1684-1686. Gorgon Le Berre.
- 1687-1691. Yves Garnier.
- 1692-1693. P. Le Barz.
- 1694-1696. Yves Bauguion.
- 1696-1703. Jean Goarison.
- 1699-1703. P. Robin.
- 1703-1722. Alain Lahuec.
- 1722-1723. Tanguy Tanguy.
- 1724. Jean Quillien.
- 1727-1749. Jacques Henry.
- 1750. Brélivet.
- 1751-1754. Pierre Février.
- 1754-1763. G. Dénic ; nommé recteur de Bénodet.

1757. Guillaume Hamon.
 1758-1762. Corentin Pierre ; devient recteur de Bodivit.
 1762-1770. François Le Bélec.
 1786. René-Jean Lameur.
 1772-1792. Corentin Caugant ; né à Ederne, le 15 Février 1627 ; prêta le serment le 23 Janvier 1791 ; curé constitutionnel de Gouesnac'h, y mourut le 11 Mars 1799.

RECTEURS APRÈS LE CONCORDAT

- 1802-1822. Alexis Paul ; né à Locmaria-Quimper, le 19 Avril 1759 ; prêtre en 1783 ; vicaire à Lanniscat ; recteur de Gouesnac'h en 1802.
 1823-1848. Michel Larhant, de Pluguffan ; décédé le 12 Décembre 1848.
 1849-1853. René Jaffry, d'Audierne.
 1853-1856. Luc-Alain-François Martin, de Trégunc.
 1856-1863. René-Marie Cuillandre, de l'île Molène.
 1864-1869. Grégoire Floc'h, de Mahalon.
 1869-1875. Olivier Rohel, de Plouédern.
 1875-1881. Joseph-Amédée Roualec, de l'île de Batz.
 1881-1891. Jean-Marie Floc'h, de Mespaul.
 1891-1902. René Le Gall, de Lababan.
 1902-1909. Abel-Jean Robinaud, de Roscoff.
 1909. Jean-Etienne Cavellat, d'Elliant.

VICAIRES

1847. Paul Bernard ; vicaire non rétribué.
 1888. Jean-Marie L'Abbé.
 1889. Henri Floc'h.
 1890. Jean-Louis Querrec.
 1902. Etienne Monfort.
 1906. Jean-Yves Cozic.

ANTIQUITÉS

Camp de Saint-Cadou ou de Kerzinaou. — M. Le Men, dans sa notice sur les *Oppidums du Finistère*, signale, à la pointe de Saint-Cadou, un camp à remparts vitrifiés, dans le genre du camp de Péran, dans les Côtes-du-Nord. En effet, tout le promontoire, compris entre l'Odét et l'anse de Saint-Cadou, forme un vaste camp défendu sur deux côtés par ces deux cours d'eau, et du côté des terres par un long retranchement large de 3 à 4 mètres et haut de 2 à 3 mètres. Ce retranchement est composé de pierres et de terre ; mais il est bien difficile, sinon impossible d'y trouver la moindre trace de vitrification, à moins que M. Le Men n'y ait rencontré quelques débris provenant des tuileries ou briqueteries du voisinage.

En 1886, le recteur, M. Floc'h, découvrit un four à poterie, renfermant un nombre considérable de petits augets en terre cuite fort minces s'emboîtant les uns dans les autres. (Voir le *Bulletin de la Société Archéol. du Finistère*, 1888, t. XV, p. 235.)